

Précoce

2024 - 2025

Titulaire:

Aurélie Hellers -> à partir de mai: du mardi au vendredi
remplaçant(e) -> de septembre à mai (du lundi au vendredi)

Educatrices:

Linda Weiles (du lundi au mercredi) pour le groupe A
Carine Schuller (du mercredi au vendredi) pour le groupe B



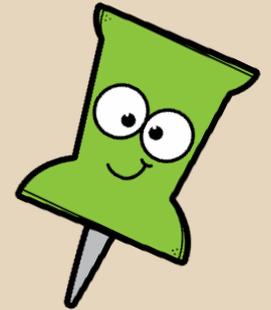
Nous sommes la
classe des hiboux
(Eileklass)



Cycle 1/Précoce, qu'est-ce que c'est?

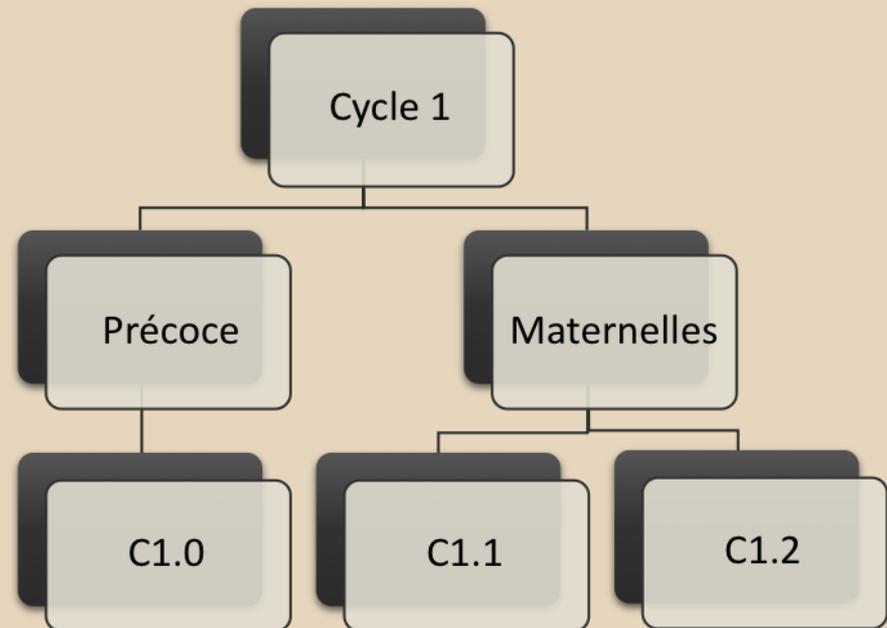
Cycle 1:

- 4 cycles à l'école fondamentale (C1-C4)
- 1 année en Précoce + 2 années en maternelle
- obligatoire à partir de la maternelle (C1.1)



Précoce:

- C1.0
- pas obligatoire



Horaires:

Du lundi au vendredi matin:

◦ **de 07h50 à 12h00**

→ Surveillance de 07h40 à 07h50

→ *le matin, les enfants peuvent venir à l'école jusqu'à 08h45.*

Lundi, mercredi et vendredi après-midi*:

de 13h45 à 15h25

-> surveillance de 13h35 à 13h45

-> surveillance de 15h25 à 15h45

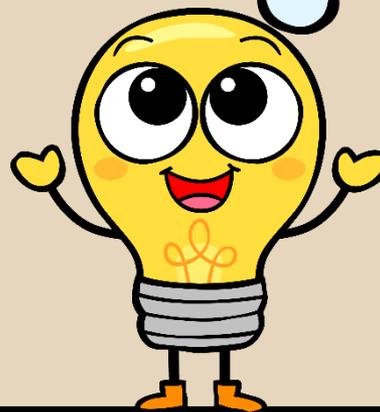
**Le mardi et jeudi après-midi, il n'y a pas d'école.*



Nos objectifs principaux:

- **L'autonomie:**
 - s'habiller seul
 - ranger
 - aller seul aux toilettes
- **Vivre en groupe:**
 - jouer ensemble
 - s'entraider
 - gérer des conflits
 - respecter les règles de la vie en classe
- **Langue luxembourgeoise :**
 - vocabulaire
 - compréhension orale
 - production orale

« Mon école est ma deuxième maison mais ma maison est ma première école »



Les rituels:

Lesquels?

- jeux libres
- ranger ensemble après les jeux libres
- coin rassemblement: chant, présences,...
- aller ensemble aux toilettes et se laver les mains
- la collation



Pourquoi sont-ils si importants?

→ ils permettent aux enfants d'avoir des repères dans la journée et de leur apporter un sentiment de sécurité

La collation:

Tous les matins:

- collation à apporter de la maison (ex. tartine, fruits et/ou légumes)
**collation saine et variée **
- gourde d'eau à apporter de la maison. Le lait est fourni par l'école.
- pas de chocolat, de bonbons et de chips.
- éplucher les fruits de vos enfants et/ou couper les en morceaux.
- mettez une cuillère dans sa boîte à tartines si nécessaire.
- Le sac d'école doit être assez grand pour y mettre la boîte à tartines et sa gourde d'eau.



Gymnastique

- Chaussures de sport sans lacets et qui ne font pas de traces au sol
- Jogging et t-shirt à manches longues -> à mettre à la maison
- Un élastique dans les cheveux et pas de bijoux. (risque de blessures)
- Les chaussures de sport resteront au centre sportif pendant toute l'année scolaire





La forêt:

*** habiller les enfants adéquatement selon la météo ***

Automne/ Hiver:

- pantalon et manteau imperméable
- chaussettes épaisses pour mettre dans les bottes ou des bottes fourrées
- bonnet, écharpe, gants

Printemps/ Été:

- vieilles chaussures et vieux vêtements (manches longues et pantalon long, casquette)



*contrôler si votre enfant n' a pas
de tiques en rentrant!*

Collaboration avec les parents

- S'il y a une question, un problème ou une remarque,... n'hésitez pas à nous contacter!
- Deux rendez-vous avec les parents: (bilan intermédiaire)

→ en décembre et en juillet



- Pas de sucette, jouets et parapluie.
- Pour la rentrée, les enfants peuvent apporter un nounours qui restera toute l'année dans la classe et ne rentrera pas à la maison.
- Les chaussures doivent être facile à enfiler pour votre enfant et sans lacets
- Les vêtements de vos enfants peuvent se tâcher (tâches de peinture, feutre, gadou,...)
- Nous sortons tous les jours dans la cour de récréation (y compris quand il pleut légèrement, qu'il neige ou qu'il y a du soleil) - veuillez svpl. habiller vos enfants selon la météo)

→ bonnet, gants, écharpe, casquette,...

- Si nous devons changer votre enfant (accident pipi, habits mouillés,...) veuillez svpl., le lendemain, nous rapporter de nouveaux habits de rechange.



Divers

- Anniversaires:

- gâteau sec (marbré, muffins, gauffres,...) et pas de crème au beurre
- anniversaires des enfants nés pendant les vacances peuvent être fêtés à l'école
- pas de cadeaux ou de sachets bonbons pour les autres enfants

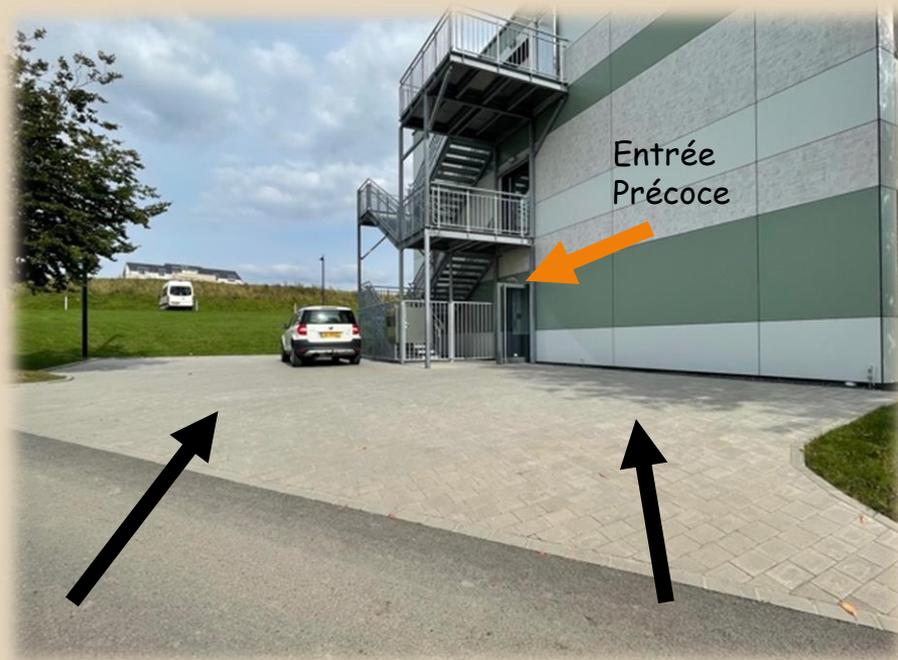
- Absences:

toujours prévenir par téléphone ou par mail -> jusque 08h30 au plus tard!
Téléphone: **26 90 01 43** ou mail: **precoce@weiswampach.lu**

→ *Vous n'avez besoin de rendre le certificat médical que le jour où votre enfant revient à l'école*



- Pensez svpl. à **marquer le prénom** de votre enfant dans ses vêtements de rechange, bottes, chaussures de gym,...
- Lorsque vous amenez votre enfant au Précoce le matin, veuillez sonner à la porte et nous viendrons vous ouvrir. *La première semaine, vous pourrez entrer avec dans la classe et le reste de l'année, vous resterez à l'extérieur du bâtiment et votre enfant entrera seul avec nous.*
- Veuillez utiliser ce **parking** prévu pour vous garer:



Maison Relais

- Institution extra-scolaire qui accueille les enfants avant et après l'école ainsi que pendant le temps de midi.
- Nous nous trouvons dans le même bâtiment mais nous sommes deux institutions différentes.
- Le bureau/ la direction de la Maison Relais n'a aucun lien avec nous (le Précoce) et l'école en général.
- Lorsque votre enfant est absent, vous devez **nous** prévenir mais également la **Maison Relais!**
- Dans notre pochette de communication se trouvent uniquement des feuilles d'informations que nous, le précoce, vous avons distribués. Il n' y aura aucune feuille de la Maison Relais à l'intérieur.
- Les feuilles d'informations que vous recevez de la Maison Relais vous seront distribués en mains propres lorsque vous amenez ou venez rechercher votre enfant.
- Lorsque vous devez rendre un papier à la Maison Relais, vous devez leurs rendre en mains propre lorsque que vous amenez ou venez rechercher votre enfant.
- Lorsque que nous partons en excursion et ce même entre-midi ou si une journée est organisée à l'école (journée sportive,...) et que votre enfant ne mange pas à la Maison Relais ce jour-là, vous devez le désinscrire vous-mêmes chez eux. (dans le cas contraire, ces heures-là vous seront facturés)



Jours fériés et congés

Pour l'année scolaire 2024/2025, l'année débute le **lundi 16 septembre 2024** et finit le **mardi 15 juillet 2025**. Le calendrier est le suivant :

- le **congé de la Toussaint** commence le samedi 26 octobre 2024 et finit le dimanche 3 novembre 2024 ;
- la **fête de Saint Nicolas** : vendredi le 6 décembre 2024 (uniquement pour l'enseignement fondamental) ;
- les **vacances de Noël** commencent le samedi 21 décembre 2024 et finissent le dimanche 5 janvier 2025 ;
- le **congé de Carnaval** commence le samedi 15 février 2025 et finit le dimanche 23 février 2025 ;
- les **vacances de Pâques** commencent le samedi 5 avril 2025 et finissent le dimanche 20 avril 2025 ;
- **jour férié légal le lundi de Pâques** : lundi 21 avril 2025 ;
- **jour férié légal** : jeudi 1^{er} mai 2025 ;
- **jour férié légal de la Journée de l'Europe** : vendredi 9 mai 2025 ;
- le **congé de la Pentecôte** commence le samedi 24 mai 2025 et finit le dimanche 1^{er} juin 2025 ;
- **jour férié légal le lundi de Pentecôte** : lundi 9 juin 2025 ;
- **jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc** : lundi 23 juin 2025 ;
- les **vacances d'été** commencent le mercredi 16 juillet 2025 et finissent le dimanche 14 septembre 2025.

Source: <https://men.public.lu/fr/vacances-scolaires.html>

Merci pour votre collaboration! 😊

